



- DÉCONFINEMENT -

REPRISE DES PERMANENCES MULTIFLUX

NOUVELLE ORGANISATION ET DÉROULEMENT



Afin que la reprise des permanences multiflux se déroule au mieux, de nouvelles dispositions sanitaires ont été mises en place pour lutter contre la propagation de l'épidémie COVID-19. Cette note a pour objet de détailler l'organisation des permanences multiflux qui permettra de préserver la santé et garantir la sécurité des usagers et du personnel du Sydeme.

NOS EQUIPES SERONT MUNIES DE MASQUES, DE GANTS AINSI QUE DE GEL HYDROALCOOLIQUE (POUR LEUR PROPRE BESOIN UNIQUEMENT). DES CLOISONS VITREES AMOVIBLES SONT MISES EN PLACE SUR CHAQUE LIEU DE PERMANENCE EN GUISE DE PROTECTION ET DE SEPARATION ENTRE LES USAGERS ET LE PERSONNEL DU SYDEME.

Agencement des locaux

Les locaux mis à disposition des permanences multiflux doivent permettre un sens de circulation afin que les usagers ne se croisent pas :

- entrée par une porte,
- sortie par une autre issue,
- ou a minima un couloir d'au moins un 1,50 mètres de large avec matérialisation des sens de circulation.

Il est également recommandé de laisser les portes des entrées et sorties ouvertes pour éviter au maximum le contact avec les poignées de porte et permettre l'aération des locaux.

Le port du masque est obligatoire.

Il est également préconisé de réaliser un **marquage au sol** pour veiller au respect des règles de distanciation, dans les couloirs d'accès et dans la salle où se tient la permanence ainsi qu'à l'extérieur du local avec la mise en place de potelets et de chaînettes en cas de forte affluence (si possible). La présence d'un représentant de la commune (équipé d'un masque dans la mesure du possible) pour s'assurer du respect de la distanciation physique et des gestes barrières nous serait de la plus grande aide. Afin de respecter **le seuil de regroupement limité à 10 personnes**, la présence du personnel du Sydeme et des usagers dans l'espace de distribution ne devra pas excéder ce nombre.

Enregistrement et récupération de la dotation multiflux

Les cartes Sydem'pass seront scannées par le personnel du Sydeme au travers des parois de protection pour éviter toute manipulation des cartes par nos agents. Les usagers devront simplement présenter le code-barre de la carte face à l'agent du Sydeme à 5 cm de la cloison. Il est rappelé que toute demande complémentaire ou changement concernant la dotation est à formuler lors de la saisie informatique. Les dotations de sacs seront présentées sur la table à l'utilisateur, **chaque administré récupèrera sa dotation pour la déposer dans son panier, son cabas ou son sac**, afin d'éviter encore toute manipulation par nos agents.

Sydem'Tour

Dans le cadre des permanences tenues dans le Sydem'Tour, **un seul usager UNIQUEMENT** pourra être présent dans l'espace de distribution du camion. Un usager ne pourra entrer dans le camion qu'une fois que la personne précédente dans la file d'attente sera sortie du camion. L'ouverture et la fermeture des portes sont automatisées. Pour veiller au respect de la distanciation physique dans la file d'attente, un marquage au sol, la mise en place de potelets et de chaînettes (si possible) devant l'entrée du camion est préconisée.

Nos équipes restent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre précieuse collaboration.